



**APPEL D'OFFRES (ADO)**

**MODIFICATION #1**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

**Agence Parcs Canada - Registre central  
Opérations des approvisionnements  
111, rue Water Est  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2  
No. de l'invitation 5P201-19-0169/A**  
-----

**Soumission aux : l'Agence Parcs Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux Appendices ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-jointe, au(x) prix indiqué(s).

**Commentaries :**

**Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur :**

**Bureau de distribution**

**Agence Parcs Canada - Registre central  
Opérations des approvisionnements  
111, rue Water Est  
Cornwall, Ontario, K6H 6S2**  
-----

|  |                              |  |
|--|------------------------------|--|
| Title-Sujet<br><b>Réhabilitation de la poudrière en pierre du lieu historique national du Fort-George.</b>   |                              |  |
| Solicitation No. - No. de l'invitation<br><b>5P201-19-0169/A</b>   |                              | Date:<br><b>6 mars 2020</b>                      |
| GETS Reference No. - No de reference de SEAG PW-20-00908123  |                              | Client Ref. No. - No. de réf du client.          |
| Solicitation Closes (YY-MM-DD):  |                              |  |
| at - à<br><b>2:00 PM</b>   | on - le<br><b>2020-03-17</b> | Time Zone - Fuseau horaire :<br><b>EDT - HAE</b> |
| F.O.B. - F.A.B.<br><b>Plant-Usine: <input type="checkbox"/>    Destination: <input checked="" type="checkbox"/>    Other-Autre: <input type="checkbox"/></b> |                              |  |
| Address Inquiries to : Adresser toute demande de renseignements à :<br><b>Sheldon Lalonde (sheldon.lalonde@canada.ca)</b>                                    |                              |  |
| Telephone No. - No de téléphone<br><b>(613) 938-5948</b>   |                              | Fax No. - No de FAX:<br><b>(877) 558-2349</b>    |
| Destination of Goods, Services, and Construction:<br>Destinations des biens, services et construction :<br><br><b>See Herein - Voir aux présentes</b>        |                              |  |
| <b>TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)<br/>À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>                |                              |  |
| Vendor/Firm Name - Nom du fournisseur/de l'entrepreneur  |                              |  |
| Address - Adresse  |                              |  |
| Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm<br>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur             |                              |  |
| Titale - Titre   |                              |  |
| Telephone No. - N° de téléphone: _____   |                              |  |
| Facsimile No. - N° de télécopieur: _____   |                              |  |
| Signature  |                              | Date   |

## MODIFICATION #1

06 mars 2020

### OBJET DE LA PRÉSENTE MODIFICATION:

#### 1) Questions et Réponses #1;

Q1 : Avons-nous accès à l'intérieur du bâtiment ?

R1 : Un accès à l'intérieur sera nécessaire afin de terminer les travaux de tôlerie décrits dans les documents ; l'entrepreneur devra organiser l'accès avec Parcs Canada au besoin.

Q2 : Jusqu'où va le travail de restauration sur les murs et les contreforts ?

R2 : Le travail est limité au-dessus du niveau du sol ; il n'y aura aucun travail nécessitant une excavation.

Q3 : Où pouvons-nous établir une zone de stockage pour le stockage des matériaux et pour l'équipement ?

R3 : Les zones de stockage seront déterminées après l'attribution du contrat.

Q4 : Les portes et les volets doivent-ils être remplacés ou réparés ?

R4 : Les travaux sur les portes et les fenêtres sont décrits dans les dessins et les spécifications ; ils doivent être nettoyés et réparés au besoin.

Q5 : Doit-on laisser les matériaux de toiture en cuivre sur place ?

R5 : Oui, les anciens matériaux en cuivre doivent rester sur place et demeurer la propriété de Parcs Canada.

Q6 : Serons-nous tenus de permettre l'accès du public au bâtiment pendant la construction ?

R6 : Non, le bâtiment sera fermé au public pour des raisons de sécurité pendant la construction, bien qu'on doive permettre au public de se promener et d'accéder au tunnel dans les zones environnantes.

Q7 : Pouvons-nous utiliser un mélange de mortier en sac au lieu d'un mélange sur le site ? L'utilisation d'un mélange sur le site retardera le travail d'environ 28 jours pour permettre les tests.

R7 : Un mélange de mortier en sac sera pris en considération après l'attribution du contrat.

Q8 : Qui était présent lors de la visite des lieux ?

R8 : Voir ci-joint.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CETTE DEMANDE RESTENT LES MÊMES